



HAL
open science

Licence professionnelle Conception graphique multimédia

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception graphique multimédia. 2011, Université Rennes 2. hceres-02039778

HAL Id: hceres-02039778

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039778v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LP120002158

Dénomination nationale : Métiers de l'édition

Spécialité : Conception graphique, multimédia

Présentation de la spécialité

La licence forme des spécialistes du traitement de l'image et de la mise en page dans les domaines de l'imprimé et du multimédia. La formation apporte un savoir-faire technique et artistique appliqué à la production éditoriale, une connaissance du design graphique et des technologies numériques qui s'y rapportent, une polyvalence technique adaptée aux différents maillons de la chaîne de production du livre, des imprimés et de l'édition numérique. Les métiers visés sont ceux de graphiste, de maquettiste, d'infographiste, de web designer, de responsable de projet dans le domaine de la mise en page, du graphisme ou de l'illustration. La formation a lieu à l'UFR des « Arts, lettres et communication », en partenariat avec le Lycée professionnel Coëtlogon et l'École de Beaux Arts de Rennes.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| | |
|---|-------------------------|
| Nombre d'inscrits | 24 |
| Taux de réussite | 96 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 15 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 90 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 46 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement | 90 et 91 % 63 à 80 % |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence répond à un réel besoin du fait du manque de formation en ce secteur des salariés ou des utilisateurs dans un contexte de généralisation dans les entreprises des outils multimédia. La formation présente une nette coloration arts-plastiques et graphique qui s'explique par sa large ouverture aux étudiants en provenance de licences, Brevets de Techniciens Supérieurs ou écoles d'arts plastiques. Elle professionnalise des étudiants avec une double compétence artistique et technique. Les professionnels sont très présents dans la formation dans le cœur de métiers. L'insertion professionnelle est en général bonne, dans les métiers visés hormis pour une des enquêtes. Les enquêtes d'insertion mériteraient cependant précisions et analyses. La réussite des étudiants au diplôme est bonne.

- Points forts :
 - Une présence des professionnels dans la formation.
 - Une formation continue.
 - Une insertion professionnelle.
- Point faible :
 - Des précisions concernant les enquêtes d'insertion.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Sans dévoyer les étudiants vers des activités professionnelles dévalorisantes (faire de la PAO commerciale plutôt que de la communication graphique au sens noble), il est pertinent de mettre l'accent sur l'analyse de la commande et de la maîtrise des contraintes de la chaîne graphique. Cela devrait amener à renforcer ces deux priorités annoncées en tête du dossier.

Par ailleurs, il faudrait veiller à spécifier et à analyser les résultats des enquêtes d'insertion : quels sont les taux de répondants, après combien de mois les enquêtes d'établissement ont-elles été réalisées, quelle est la durée de recherche d'emploi ?